

*Le Petit*

Hiver 2019-20

Numéro 148

# AIGULINOIS

*Bulletin Municipal d'Information*

**ÉVÈNEMENT** > page 6

**Portes ouvertes à  
la Maison de Santé  
Pluridisciplinaire**



**COMMUNE** > Page 9

Marie Léontine  
METREAU a 100 ans

**VIE LOCALE** > Page 15

Théâtre :  
Les Astres Songeurs

**ASSOCIATION** > Page 22

Comité des fêtes  
et Inter-associations

*Une villa de santé*

[www.saint-aigulin.fr](http://www.saint-aigulin.fr)



Directeur de la publication :

**Alain Chiron**

Rédaction : **Dany Cellier**

Comité de lecture :

**Monique Blasquez, Suzanne Du-fourcq, Nadia Lambert, Hélène Legendre, Audrey Mesplede**

Maquette, mise en page et impression :

**Studio KEVART - Saint-Aigulin**

Photos : **Pascal Quévarec, Mairie S.A.**

Dépôt légal : n°1217 à parution



## Le Petit Aigulinois

est distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

Si vous ne le recevez pas, contactez le service information au : **05.46.04.80.16**

Vous pouvez aussi le télécharger sur le site de la mairie :

**www.saint-aigulin.fr**

ou flashez ce code :



Nous remercions toutes les personnes qui ont collaboré à l'édition de ce bulletin.

Malgré tous nos soins apportés à cette brochure, des erreurs ont pu se glisser, merci de bien vouloir nous en excuser. Sous réserve d'erreurs typographiques.

**En fonction des impératifs communaux, (délai, espaces disponibles, etc.) le rédacteur en chef se réserve le droit de modifier, raccourcir, ou ne pas publier, les textes qui lui parviennent.**

**Parution du prochain numéro : Début avril 2020**



## Que du bonheur !

Saint-Aigulin, comme toutes les communes rurales, est marquée par la disparition des services publics et le démembrement des compétences communales.

Alors ne pouvant céder ni à la colère ni à la résignation, nous élus ruraux devons plus que jamais nous engager et investir toute notre énergie pour assurer, garantir et développer de véritables services de proximité, redresser notre économie et valoriser notre patrimoine tout en renforçant les liens sociaux qui nous sont si chers.

Saint-Aigulin est heureux de pouvoir mettre à disposition de nos médecins, infirmiers, podologues et autre intervenants, une très belle et très fonctionnelle Maison de Santé.

Cette Maison de Santé et la future Pharmacie Fort situées en centre bourg constituent la première étape du grand projet d'aménagement nommé « Cœur de Village ».

Ce projet verra cette année la réhabilitation du bâtiment de la Poste en Maison France Service, et demain le Centre de Secours transformé en Commerce de proximité et après-demain, peut-être, la création d'une Halle de Marché.

Ainsi avec le réaménagement des places de la Victoire et de Verdun, nous redonnerons plus de vie et d'attractivité, encore, à notre village pour plus de services et de dynamisme commercial.

Avec la création des Hôtels d'Entreprises sur la zone d'activité nous pourrons retrouver le dynamisme économique, industriel et artisanal, tant attendu depuis la fermeture de la Manufacture Saint-Aigulinoise. Ainsi avec tous ces projets sur la table, Saint-Aigulin est bien sur la route du futur, pour le bien-être de tous nos concitoyens, pour construire, demain, un avenir porteur.

Le nouveau Conseil Municipal, devra donc rester solidaire et confiant dans un avenir plus serein face aux défis de tous les projets en cours, pour assurer la continuité de l'œuvre menée par les municipalités précédentes et poursuivre le développement et la revitalisation de Saint-Aigulin.

Que tous mes vœux les plus sincères de réussite, l'accompagnent. La tâche est immense, mais la réussite sera plus belle encore.

Soutenir le travail de développeur et d'aménageur de la commune, contribuer à son développement durable, protéger son patrimoine et défendre notre beau territoire rural tel est mon engagement.

Toujours radicalement Saint-Aigulinois, et fidèle à notre art de bien vivre ensemble à la campagne, je vous adresse, au nom de tous mes collègues du Conseil Municipal, nos vœux les plus chaleureux de bonheur, de réussite et de bonne santé.

**Alain CHIRON**  
Maire

# > Sommaire

## n°148

Hiver 2019-20

### 04 - Dans notre commune

Résumé des Conseils municipaux :

- Compte-rendu du 17 octobre 2019
- Compte-rendu du 12 décembre 2019

Maison de Santé Pluridisciplinaire

Installation d'un diététicien à la Maison de Santé

Projet nouvelle pharmacie

Maison France Services

Notre nouvelle dentiste vient de s'installer

Élections municipales 2020

Marie Léontine METREAU, nouvelle centenaire

### 10 - La vie locale

Amicale des Anciens Combattants Toutes Générations de Feu

La fin d'année de l'école Maternelle

École élémentaire

L'année 2019 aura été riche pour l'A.S.A

Spectacles : Les Astres Songeurs

Donneurs de sang

### 16 - La vie associative

AOSA : « La vieille année s'en est allée ... »

Siel Bleu : La santé par l'activité physique

Quad Nature : RDN

Majorettes SA - Tennis Club

ARHSA : Journées du patrimoine : Aux pays du lin et des moulins

Amicale des pêcheurs

Pas et Galop : l'été fut chaud !

SA Karaté Club

Comité des fêtes et Inter-associations

### 23 - Vie pratique

Infos utiles

### 24 - Agenda

État civil

Manifestations à venir (culturelles et sportives)

Lotos - Messes



© Mairie - Mars 2014.

## Vos élus vous reçoivent ...

### PERMANENCES DU MAIRE :

#### ■ Alain CHIRON

Le jeudi de 10h à 12h sur rendez-vous  
au **05.46.04.80.16**

### PERMANENCES sur rendez-vous DES ADJOINTS

#### ■ Michel VEUILLE

au **06.21.65.58.21**

#### ■ Brigitte QUANTIN

au **06.07.63.70.99**

#### ■ Christophe BONNIN

au **06.71.90.73.94**

#### ■ Anne DRIBAUT

au **06.18.49.95.05**

#### ■ Jean-Pierre GOUZILH

au **06.12.60.23.56**

### DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

#### ■ Dany CELLIER au **06.83.05.91.48**

#### ■ Patrice PELET au **06.84.16.17.21**

### Ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30  
Fermée le samedi

### Courrier :

Mairie de Saint-Aigulin  
1 rue Victor Hugo  
17360 SAINT-AIGULIN  
**Tél. : 05.46.04.80.16**  
**Fax : 05.46.04.88.13**

### Courriel :

contact@saint-aigulin.fr

### Visitez notre site :

[www.saint-aigulin.fr](http://www.saint-aigulin.fr)

### MÉDIATHÈQUE :

#### Horaires :

Les mardi, mercredi et vendredi :  
De 10h à 12h et de 14h30 à 17h30  
Le jeudi et le samedi : de 10h à 12h  
**Tél. : 05.46.04.35.78**  
**Fax : 05.46.70.03.56**

### Courriel :

mediatheque.staigulin@gmail.com

# Séance du 17 octobre 2019

Compte rendu des délibérations du conseil municipal

Cet article dresse un état sommaire des divers sujets abordés en conseil municipal et qui ne font pas l'objet d'un article particulier dans le présent bulletin. Nous vous rappelons que les comptes rendus sont affichés en mairie.

## Objet : Acquisition d'un terrain Rue Pasteur

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande d'un administré, propriétaire d'un terrain situé à l'angle de la Rue Pasteur et de la Rue Gambetta, cadastré section AC n°182, et concernant la cession à titre gratuit d'un morceau de cette parcelle à la commune, d'une superficie de 36 m<sup>2</sup>.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'acquérir cette parcelle, pour une superficie de 36 m<sup>2</sup>, en prenant en charge les frais de bornage et de notaire.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Accepte** d'acquérir à titre gratuit le terrain, pour une superficie de 36 m<sup>2</sup>.
- **Dit** que les frais de bornage et de notaire seront à la charge de la Commune.
- **Mandate** Monsieur le Maire à l'effet de mettre en œuvre cette décision

## Objet : Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime : changement de dénomination et adhésion nouvelle

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors de sa réunion du 20 juin 2019, le Comité Syndical du Syndicat des eaux a approuvé le changement de dénomination du Syndicat des Eaux de la Charente Maritime, qui devient Eau 17. Egalement, il fait part de l'acceptation du Comité Syndical, lors de cette réunion, d'accepter l'adhésion de la Ville de Saintes pour les compétences eau potable et assainissement collectif, la compétence assainissement non collectif ayant déjà été transférée.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Approuve** le changement de dénomination du Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime qui devient Eau 17.
- **Approuve** l'adhésion de la Ville de Saintes pour les compétences eau potable et assainissement collectif.

## Objet : Convention avec la CDCHS pour inter-

## vention de l'équipe Restauration du petit patrimoine de Pays

Le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité pour la Commune de bénéficier de l'intervention d'une équipe de personnes recrutées en CAE et Contrat d'Avenir par la CDCHS dans le cadre d'un chantier d'insertion en restauration du petit patrimoine de Pays.

Cette équipe, sous la responsabilité des encadrants techniques, M. LAFFARGUE, M. ALLIN, pourra restaurer et mettre en valeur un ou plusieurs éléments du petit patrimoine communal. L'outillage et le matériel sont fournis par La Communauté de Communes. Les matériaux sont à la charge de la commune.

**Le Conseil Municipal, considérant l'intérêt de cette opération en faveur d'un public en difficulté, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Décide** d'accepter le principe de bénéficier de l'intervention de ce chantier d'insertion.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition avec la CDCHS précisant les modalités d'intervention de cette équipe ainsi que tous les documents nécessaires au bon déroulement de cette opération.

## Objet : Subvention exceptionnelle : participation d'un administré au «4L Trophy »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de sponsoring de M. Alexandre CROUIGNEAU, qui participera du 20 février au 1er mars 2020 au 4L Trophy, sur un parcours de 6 000 kms à travers la France, l'Espagne et le Sahara marocain.

Le premier but de ce voyage est de remettre des fournitures scolaires et sportives aux enfants les plus démunis du Maroc.

Afin de financer cette participation, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accorder une subvention exceptionnelle de 500 €.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Accorde** une subvention exceptionnelle de 500 € à M. Alexandre CROUIGNEAU pour sa participation au « 4L Trophy »
- **Mandate** Monsieur le Maire à l'effet de mettre en œuvre cette décision.

# Séance du 12 décembre 2019

## Objet : Finances : demande de subvention dans le cadre du projet Maison France Services

Vu la décision du Conseil Municipal en date du 04 juillet 2019 décidant d'engager l'opération de réhabilitation des logements de la Poste pour la création d'une Maison France Services, et attribuant le marché de maîtrise d'œuvre à l'équipe Gravière et Foulon architecture (mandataire) / BT 2M / A INGENIERIE / AVRIL ECONOMIE, pour un montant d'honoraires provisoires de 24 581,25 € HT,

Considérant le dossier d'avant-Projet Définitif remis en date du 28 novembre 2019, proposant la restructuration des deux logements T3 de la Poste pour la création d'une Maison France Services d'une superficie de 182 m<sup>2</sup>, la démolition de l'escalier d'accès au logement T4 de l'étage, la dépose des sanitaires au rez-de-chaussée, les travaux de reprise dans la Poste rendus nécessaires suite à la création d'ouvertures entre le projet et le local maintenu de la Poste, ainsi que l'ouverture d'une baie vitrée en façade sud-ouest côté accueil de la Maison France Services,

Considérant le coût de travaux estimé au stade Avant-Projet Définitif à 338 650 € Hors Taxe (hors concessionnaires),

Considérant que ce projet est susceptible d'être soutenu en 2020 par :

- L'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), plafonnée à 50% du montant hors taxe des dépenses éligibles,
- Le Conseil Départemental au titre du fond de revitalisation, plafonnée à 35% du montant hors taxe des dépenses éligibles dans la limite de 180 000 € HT subventionnables,
- L'Etat et la Communauté de Communes de Haute Saintonge au titre du DSIL Contrat de Ruralité, pour un montant de 85 000 €.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Décide :**

**1/ D'approuver** le dossier d'Avant-Projet Définitif remis le 28 novembre 2019 et d'autoriser la maîtrise d'œuvre à poursuivre les études pour permettre le dépôt de la demande d'urbanisme.

**2/ D'arrêter** le coût d'objectif définitif des travaux (hors concessionnaires) au montant de 338 650 € HT, soit 406 380 € TTC.

**3/ D'arrêter** les honoraires de la maîtrise d'œuvre au montant définitif de 24 581,25 € HT, soit 29 497,50 € TTC.

**4/ De préciser** que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2020.

**5/ De solliciter** les subventions indiquées au plan de financement prévisionnel.

**6/ D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

## Objet : Maison de Santé Pluridisciplinaire : avenant n°3 : modification de l'enveloppe financière

**Vu** la décision de la Commune d'engager l'étude et la réalisation de la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire dont elle a défini le programme, et confié le suivi à la SEMDAS dans le cadre d'un contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage (date délibération du 12 juillet 2017) pour un montant 540.210€HT

**Vu** la délibération en date du 12 juillet 2017 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre à l'équipe Gravière et Foulon, architecte mandataire, pour un coût d'honoraires provisoires de 37.525€HT

**Vu** la délibération en date du 8 février 2018 approuvant l'Avant-Projet Détaillé (APD) et le coût d'objectif des travaux au montant de 484.055 € HT ainsi que l'avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre portant le montant définitif des honoraires à 45.985.24 € HT

**Vu** la délibération du 26 octobre 2018 arrêtant le montant de l'enveloppe financière de l'opération au montant de 650.000€ HT soit 778.200 € TTC, et attribuant les marchés de travaux aux entreprises ;

**Considérant** les adaptations techniques liées aux raccordements réseaux et les demandes de modifications des professionnels de santé en vue de leur installation dans les locaux de la maison de santé,

Il est proposé au Conseil Municipal de porter l'enveloppe financière de l'opération à **660.000 € HT** afin de répondre aux souhaits des futurs locataires des différents cabinets médicaux.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE DE :**

**1°) ARRETER** l'enveloppe financière de l'opération construction d'une maison de santé pluridisciplinaire au montant de 660.000 € HT soit 790.394,90 € TTC conformément au bilan ci-joint.

**2°) APPROUVER** l'avenant au contrat de mandat de la Semdas pour intégrer le nouveau montant de l'enveloppe sans modification de sa rémunération

06

# Portes ouvertes de la Maison de Santé



## Samedi 21 décembre ont eu lieu les « portes ouvertes » de la maison de santé pluridisciplinaire de Saint Aigulin.

De nombreux visiteurs se sont déplacés pour cette occasion.

Les élus ont fait visiter cet espace fonctionnel et nécessaire : accueil, salles d'attente, cabinets médicaux... dans un espace spacieux, agréable et lumineux, agrémenté d'un patio, jardin intérieur à ciel ouvert.

Ce pôle de santé accueille les patients dans des conditions optimum adaptées à tous les publics ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite.

Tous ont été unanimes : un lieu fonctionnel, agréable et accueillant.

Cet endroit qui allie béton, bois et zinc, subventionné à 80% (état et région) renforce l'attractivité du centre bourg et devrait être en fonction pour

les premiers entrants fin janvier.

Des parkings seront matérialisés place de Verdun et autour de la maison de santé dès la fin des travaux de construction de la nouvelle pharmacie Fort.

Nous devons cette belle réalisation à Philippe Seguin, architecte du cabinet Graviere et Foulon, qui affiche à son palmarès les maisons de santé de Chalais, Chevanceaux, Saintes, Linars et Vars.

Et pour reprendre les termes de Gaël Réaux journaliste pour la Haute Saintonge dans son article du 20 décembre 2019 :

« *Belle réalisation, une villa de santé, adaptée aux besoins des professionnels de santé, l'ensemble n'est pas simplement fonctionnel, il a de l'allure* ».

### DIÉTÉTIQUE

## Installation d'un diététicien dans notre commune

**Diplômé du BTS Diététique, Je me suis récemment installé à la maison médicale de Saint-Aigulin, pour vous proposer un suivi alimentaire adapté à votre mode de vie.**

Ce suivi peut se faire pour une/des pathologie(s) (Obésité, Diabète, insuffisance rénale, allergie alimentaire...), perte de poids ou tout simplement pour une alimentation saine au quotidien.

N'hésitez pas à me contacter pour prendre rendez-vous.

### CONTACT

**Baptiste RAMBAUD**  
Place de Verdun - 17360 Saint-Aigulin  
Tél. : 06 46 03 41 29  
Mail : dieteticien.rambaud@gmail.com

# Projet nouvelle Pharmacie

Projet de la nouvelle pharmacie porté par Jean-François FORT.



## Maison France Services :

Pour aider et accompagner nos concitoyens dans leurs démarches avec La Poste.



Bâtiment de la Poste : vues extérieures du projet de la Maison France Services.

## NOUVEAU

## Notre nouvelle dentiste vient de s'installer



Notre nouvelle Dentiste, le Docteur Diby s'est installée depuis le 6 janvier 2020 au Cabinet Dentaire Place Jules Ferry.  
**Téléphone : 05.46.48.37.67**



## Élections municipales 2020

**Inscrivez-vous sur les listes électorales jusqu'au 7 février !**

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020. Si vous souhaitez voter à Saint-Aigulin, vous devez être inscrit(e) sur les listes électorales de la Commune. Si cela n'est pas déjà fait, vous avez jusqu'au 7 février pour le faire.

## CENTENAIRE

## La commune fête sa quatrième centenaire



**Et oui après Lucie CUSINTINO, Renée GROS et Micheline FRENEUIL c'est au tour de Marie Léontine Metreau de fêter ses 100 ans.**

Marie Léontine est née le 30 décembre 1919, originaire de Chevanceaux, elle épouse Alidor METREAU et rapidement le couple vient s'installer à Saint-Aigulin où ils reprennent une épicerie dans le bourg en 1939.

Maman de quatre enfants, Marie Léontine travaille aussi chaque jour à l'épicerie et cela jusqu'en 1979 où elle prend sa retraite bien méritée. Certains ici se souviennent de leurs nombreux passages à l'épicerie Metreau pour acheter les bonbons à la sortie de la messe.

Aujourd'hui Marie Leontine est toujours active : entre le tricot et la couture elle ne s'ennuie pas. Entourée de son fils, sa belle-fille et ses petites filles nous lui avons rendu visite pour lui souhaiter un joyeux anniversaire.

Le conseil municipal est extrêmement fier et heureux de vous rendre hommage et de célébrer cette longévité et nous vous souhaitons de belles années à venir.

# Amicale des Anciens Combattants Toutes Générations de Feu

## Cérémonie du 11 novembre 2019 :

*C'est sous un ciel gris et pluvieux que la cérémonie du souvenir a débuté par l'éternel défilé au départ de l'ancienne mairie vers la place de la Victoire.*

*Nos élus, les anciens combattants et leurs drapeaux, une délégation de gendarmes, nos pompiers, des élèves de l'école Jean Ferrat avec le Directeur Kevin Francout ainsi qu'une nombreuse participation citoyenne se sont rassemblés devant le monument aux morts.*

La cérémonie a commencé par le Garde à Vous des pompiers et des gendarmes pour la montée de notre drapeau au son de la musique gérée par Brigitte Quantin. Ensuite les allocutions du Président Jacky Gard et de Monsieur le Maire Alain Chiron ont débuté.

Tout d'abord, le président a rendu un chaleureux hommage à nos poilus et aux 549 soldats morts pour la France en Opération Extérieur et a une fois de plus insisté sur le devoir de mémoire à transmettre aux jeunes générations ainsi que sur le rejet des profanations de tous genres et des actes terroristes. Monsieur le Maire a rendu hommage à son tour à tous les morts pour la France et a eu une pensée particulière pour le Sergent Damien Buil, enfant de la Commune.

L'hommage a également été rendu à travers le dépôt de gerbes aux pieds du monument aux morts. Une gerbe a été déposée par les élèves de l'école Jean Ferrat, les médaillés militaires, les anciens combattants d'Afrique du Nord, les OPEX, la municipalité.

Puis, après la minute de silence, la Marseillaise a été chantée par les élèves sous la direction de Kevin Francout accompagnés de la sono de Brigitte Quantin.

Enfin, les autorités sont allées saluer les porte-drapeaux et les délégations de gendarmes et pompiers accompagnées de la sono avec « La marche des soldats » de Robert Bruce.

Alain Chiron a pris la parole pour des remerciements à tous les intervenants pour la réussite de cette cérémonie du souvenir.



Les porte-drapeaux ont rendu un dernier hommage à nos morts devant le monument.

Les anciens combattants et les membres honoraires se sont retrouvés à la salle Jules Ferry pour l'assemblée générale.

## PROCHAINE CÉRÉMONIE

**Commémoration du Traité d'Evian le 19 mars 2020  
à Saint-Aigulin**

# La fin d'année de l'école Maternelle



## SORTIES AUTOMNALES

### La maison de la forêt

- Les MS et GS participent au projet « La forêt au fil des saisons ». La sortie « automne » a eu lieu le 8 novembre à la maison de la forêt à Montlieu la Garde : après une balade en forêt, les enfants ont créé un herbier et un petit bonhomme aux cheveux verts.

### Le Bois de Lamet

- Le 15 novembre, tous les enfants se sont rendus au « Bois de Lamet » sur la commune de Saint-Aigulin. Cette sortie s'est déroulée sur la boucle sud du sentier de randonnée de Saint-Aigulin au programme de cette sortie automnale :

- Chasse aux trésors et aux objets dans les bois.
- Les MS-GS ont fait une promenade en forêt sur les chemins de randonnée de la commune, découverte du paysage automnal.
- Dans le style du « Natur'Art », les enfants ont créé des représentations au sol (bonhommes) en utilisant les éléments naturels : glands, feuilles, morceaux de bois, cailloux, pommes de pin...
- Des jeux d'éveil aux sens étaient également proposés.

### La jardinerie

Le 19 novembre, chaque classe de l'école est allée planter des bulbes de jacinthes au magasin Gamm-Vert. Les enfants ont rapporté leur plantation de bulbe et d'autres bulbes qui seront plantés dans le jardin de l'école.

Il faudra attendre le printemps pour voir sortir de terre toutes ces plantations (jacinthes, crocus, jonquilles, tulipes, narcisses, muscaris, ...).

Encore merci à M. Jaubard et à son équipe pour leur accueil.

## SPECTACLE À JONZAC

Le 18 octobre, l'école a assisté à un spectacle « La grosse faim du petit bonhomme » à Saint Germain de Lusignan (à côté de Jonzac). Spectacle de qualité qui a beaucoup plu aux enfants.



## FESTIVITÉS DE NOËL

- Le 16 décembre, une séance de cinéma a été offerte aux enfants au cinéma le club à la Roche Chalais « Loups tendres et loufoques ». Six courts-métrages avec diverses techniques d'animation. .

- Le 19 décembre, un marché de Noël s'est tenu à l'école sur les stands : calendriers fabriqués par les enfants.

- Le 20 décembre, l'inter-association et le comité des fêtes ont offert aux enfants de l'école maternelle un spectacle au foyer municipal « Compagnie Abac'art ». A la fin du spectacle, le Père-Noël est venu apporter des friandises et les enfants sont allés l'embrasser. Un goûter a également été offert aux enfants.

# École élémentaire



**En cette fin d'année 2019 et à l'approche de Noël, l'école élémentaire fut animée de nombreuses activités.**

Nous avons tout d'abord souhaité la bienvenue à Mlle Anaïs SAVARIT et M. Jordan JOACHIM, employés depuis la rentrée de Toussaint et jusqu'à la fin de l'année scolaire aux postes de Services Civiques Universels. Il s'agira pour eux d'accompagner les élèves dans leurs apprentissages et leurs sorties, ainsi que de proposer de nouvelles activités (jeu de cour, tournois, etc.) et d'apporter leur aide à la tenue du nouveau site internet de l'école (actuellement en construction et bientôt opérationnel). Lors de l'habituelle cérémonie du 11 novembre, les élèves et leurs parents se sont une nouvelle fois déplacés en nombre afin de rendre hommage à toutes celles et ceux qui se sont battus pour la France pendant la Grande Guerre. Un déplacement salué par les anciens combattants et les Saint-Aigulinois présents, pour qui la présence des enfants aux commémorations est synonyme de mémoire et d'espoir.

Le dimanche 1<sup>er</sup> décembre, les élèves volontaires ont participé, accompagnés de leurs parents ou grands-parents, à des ateliers de créations d'objets de Noël organisés par les parents d'élèves. Cette journée fut un véritable succès. Les enfants ont ramené chez eux un objet créé de leur choix et le surplus a pu être vendu sur le stand de l'école lors du Marché de Noël. Au cours de la dernière semaine d'école, les élèves se sont rendus au cinéma de La Roche-Chalais le lundi après-midi afin de visionner « La Fameuse Invasion des Ours en Sicile », film d'animation franco-italien. Puis, le vendredi après-midi, les enfants de l'école maternelle et de l'école élémentaire se sont retrouvés afin d'assister à la « Destination Secrète », une comédie clownesque humoristique et interactive. Ce spectacle, ainsi que le goûter qui s'en est suivi, ont été offerts par le Comité des Fêtes que nous remercions chaleureusement.

Enfin, nouveauté cette année, l'ASA (Alliance Saint-Aigulinoise) a proposé à l'école de participer à un concours de décoration de sapins. Lors de deux après-midi, les élèves ont donc pu, par groupes de six, réaliser leurs propres décorations à travers dix ateliers proposant chacun des conceptions différentes (guirlandes, boules, étoiles...). Suite à cela, le jeudi 19 décembre, les enfants accompagnés du personnel et des bénévoles de l'école, de parents d'élèves et de membres de l'ASA, ont parcouru les rues de Saint-Aigulin afin que chaque groupe

décore l'un des vingt-deux sapins en compétition. Ce même jour, chacun(e) a également pu retrousser ses manches afin de confectionner des gâteaux (cookies, roses des sables, biscuits de Noël...) qui ont été vendus le soir même à la sortie des classes. Une journée riche en plaisir et pleine de créativité.

Au lendemain du départ en vacances, nous avons eu le plaisir de retrouver nombre d'élèves et leurs parents au Marché de Noël du 21 décembre. Certains sont venus boire un chocolat chaud, manger des marrons grillés, d'autres ont participé à l'atelier de conception florale, et tous ont assisté à la remise des prix pour le concours du plus beau sapin. A cette occasion, nous adressons toutes nos félicitations à Maha C., Iris P. Ambre D., Daniel O., Evan L. et Enzo C. dont le sapin a été élu « plus beau sapin de Noël », ainsi qu'à Clara B., Fanny D., Lya T., Hugo H., Thomas E. et Nolan B. qui ont terminé deuxièmes et à Méline S., Chloé G., Soan B., Noé P., Simao D. et Théo B. qui ont terminé troisièmes.



*Monique Blasquez nommée citoyenne d'honneur pour 35 ans de bénévolat à l'école élémentaire Jean Ferrat.*

Toute l'équipe enseignante se joint à moi afin de remercier nos nombreux partenaires, à commencer par les bénévoles et les parents d'élèves présents en nombre, et dont l'aide fut précieuse au cours de cette dernière période. Nous tenons également à adresser des remerciements tout particuliers à l'ASA et à ses bénévoles, qui se sont investis sans compter pour faire de cette fin d'année un véritable enchantement pour les enfants. Merci à toutes et tous pour votre investissement et bonne année 2020 !

*Le directeur, K. FRANCOU*



# L'année 2019 aura été riche pour l'A.S.A



*Les traditionnels marchés nocturnes, le mini marché nocturne de mai, le feu de Saint-Jean et la descente aux flambeaux (en partenariat avec le Comité des Fêtes) ainsi que les lotos (notamment le loto de Pâques que nous renouvelons cette année) et la participation au carnaval ont, comme à l'accoutumée, rencontré un vif succès.*

Dans le cadre des ateliers de l'ASA, l'association était heureuse d'organiser une réunion/débat sur l'évolution de la législation concernant les PME commerciales, industrielles et/ou artisanales.

Étaient présents pour animer la soirée, Monsieur Jean Yves Auffray, directeur Nouvelle-Aquitaine de l'IRPSTI, Madame Astrid Chambaraud Présidente de l'IRPSTI Nouvelle-Aquitaine et Monsieur Yann Rivière Président de La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Charente-Maritime. Cette réunion a suscité un réel intérêt au vu des personnes présentes.

Cette année encore, le marché de Noël a été organisé, de façon à plaire aux plus grands nombres : Balade en calèche avec le Père Noël, chalet gonflable, animations sur la place du marché et dans les commerces de Saint Aigulin avec passage du char de Noël, concours du plus beau décor de sapin de Noël en partenariat avec l'école élémentaire, remises de lots pour récompenser tous les participants et une participation aux outils pédagogiques de l'école, vin chaud, chocolat chaud (offert par l'école élémentaire), marrons grillés... De nombreux exposants étaient prévus en plus de ceux du

marché hebdomadaire. Un remerciement tout particulier à Kevin Francout, directeur de l'école élémentaire et aux parents bénévoles pour leur aide à la réalisation de cet événement.

La matinée s'est clôturée par une soupe et un casse-croûte offert par l'A.S.A.

N'oublions pas nos deux marchés hebdomadaires du mardi et du samedi qui font mieux que se maintenir et qui sont devenu incontournables. Pensons à continuer à les soutenir en y venant régulièrement, c'est important pour la vie de notre village.

Notre assemblée générale se tiendra le vendredi 7 février 2020 à 20h. Nous y convions, en plus de tous nos membres, toutes les personnes qui s'intéressent de près ou de loin à nos activités ou qui désirent tout simplement savoir ce qu'est l'A.S.A. Nous tirerons un bilan de l'année 2019 et exposerons nos projets pour 2020 en espérant que certains d'entre vous nous donneront des idées nouvelles.

Une pensée spéciale pour tous nos bénévoles, anciens et nouveaux, à la municipalité et aux employés communaux sans qui il serait difficile de mettre en œuvre tous nos projets.

Nous profitons enfin de cette parution pour vous remercier de l'intérêt que vous portez à l'A.S.A. et pour vous souhaiter à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et de la réussite dans tous les domaines pour 2020.



# Théâtre : Les Astres Songeurs

Le théâtre de Saint-Aigulin « Tony Poncet » accueille la compagnie LES ASTRES SONGEURS, association de spectacle vivant récemment installée à La Roche-Chalais, le vendredi 31 janvier à 18h30, pour une représentation du spectacle familial inspiré d'un conte de Charles Perrault, « le Laid & la Bête ».

*Il était une fois ... Deux royaumes.*

*Le premier donna naissance à un prince très laid, mais merveilleusement spirituel, Riquet.*

*Le second enfanta une magnifique princesse, mais affreusement bête, Isabeau.*

*La même fée, présente aux deux naissances royales, se pencha sur chaque berceau. Elle offrit au petit garçon le pouvoir de donner de l'esprit à l'être aimé, et à la petite fille celui de rendre beau l'objet de son amour.*

*Les années passèrent. Un jour, Riquet tomba amoureux d'Isabeau...*

Les bases de l'intrigue sont posées : le Laid et la Bête sauront-ils se compléter en découvrant l'amour ?

Vous le saurez en venant assister à cette **comédie musicale** tirée du conte « Riquet à la houppe », créée en 2019.

**Durée : environ 30 minutes.**

**Tarif : entrée gratuite avec participation facultative au chapeau.**

**Du 18 au 31 mai 2020, pour la résidence de création de son nouveau spectacle « Nos amis les humains », d'après un texte de Bernard Werber.**



*Imaginez... Vous vous réveillez aux côtés d'une personne inconnue, dans une boîte en verre géante. A l'extérieur, quelqu'un – ou quelque chose - vous observe... Mais quoi ? Télé-réalité ? Peep-show ? Expérience scientifique ? Dans quoi Raoul, le scientifique misanthrope, et Samantha, la dompteuse de tigres romantique, ont-ils été embarqués ?*

Vous pourrez le découvrir lors de la **sortie de résidence le dimanche 31 mai 2020 à 16h.**

**Durée : environ 1h15**

**Tarif : entrée gratuite avec participation facultative au chapeau.**

## SANTÉ

# Donneurs de sang



C'est le lundi 25 novembre que l'EFS de Saintes nous donnait rendez vous pour la quatrième et dernière collecte de sang de l'année 2019. Auparavant, les donateurs et donneuses avaient été sollicités par téléphone ou mailing afin que ceux-ci se rendent en nombre important à cette collecte. Nous-mêmes avions relayé cet appel qui au vu du bilan de fin de matinée ne semble pas avoir été bien entendu. Bien que nous espérions une large fréquentation. Il nous a fallu en cette fin de collecte, ne comptabiliser que 58 présentés, dont 1 nouveau et 50 dons. Par le passé, nous avons connu mieux.

À l'heure du bilan annuel, nous serons très certaine-

ment loin des chiffres de ces dernières années, d'autant plus que cette petite collecte fait suite à d'autres guère plus importantes. Tournez rapidement la page de 2019. Nous espérons faire mieux en 2020 et retrouver le niveau de prélèvement atteint récemment.

Pour cela, nous en aurons l'occasion une première fois le **lundi 3 février 2020**. Ce premier week-end de février s'annonce chargé pour nous puisque nous vous convions tous, anciens et nouveaux donateurs, ceux ne pouvant plus donner pour raison médicale ainsi que familles et amis à notre Assemblée Générale qui se tiendra à la salle des fêtes de Boscannant le **samedi 1 février 2020** à partir de 19h30.

Cette réunion sera suivie de notre traditionnel et convivial repas.

Nous aurons, entre autres, la tâche d'élire ou réélire le 1/3 sortant du conseil d'administration. À cette occasion, nous lançons un appel à toutes bonnes volontés, homme ou femme, désireuses et disponibles pour nous aider à partager les quelques tâches qui nous incombent. Ils peuvent faire acte de candidature jusqu'au moment du vote.

**Les membres du bureau et du conseil d'administration de notre association vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent tous leurs vœux pour 2020.**



© Photo Alain Sauzeau

## Les Amis de l'Orgue : « La vieille année s'en est allée ... »

« La vieille année s'en est allée ... » Ce titre d'un des chorals pour orgue les plus poétiques de J.S. Bach convient à l'évocation de cette année 2019, riche en événements musicaux dont notre orgue a été le centre.

**Le 6 avril**, ce fut la visite à Saint-Aigulin de Cédric Burgein et de ses élèves organistes de la région de Saintes, qui surent si bien utiliser toute la palette sonore de notre instrument pour mettre en valeur la lecture du conte « Fifaro l'organiste ».

**Le 6 juillet**, c'était Arnaud Legendre et son groupe de chanteurs « Easy singers » qui venaient nous donner un bien beau concert vocal, au cours duquel l'orgue eut sa part, et dont le bénéfice fut versé à l'AOSA pour l'entretien de l'instrument.

**Le 27 juillet**, l'organiste belge Thomas Deserrano, à l'oc-

casion de son passage à Guitres pour un récital d'orgue le lendemain, en donnait également un à Saint-Aigulin, avec un programme aussi remarquable par sa qualité que par sa variété. Nous espérons bien avoir la chance de le réentendre un autre été.

Enfin, **le 15 décembre**, notre voisin de Chalais, Carl Grainger, organiste anglais de renommée internationale, qui s'était lui aussi déclaré intéressé par les qualités de notre instrument lors d'une prise de contact au printemps, nous a enchantés par un programme centré sur Noël. Lui aussi, nous espérons bien qu'il n'oubliera pas le chemin de Chalais à Saint-Aigulin.

Décidément, notre orgue est en train d'acquiescer peu à peu une notoriété qui devrait grossir le nombre d'organistes désireux d'y donner des concerts. Voilà qui augure bien de l'avenir.

### SANTÉ

## La santé par l'activité physique

Le Groupe Associatif Siel Bleu met en place des séances de gymnastique douce, **tous les jeudis de 14h30 à 15h30, à la salle polyvalente Jules Ferry.**

Vous serez encadré par un professionnel formé, pour que vous pratiquiez une activité physique adaptée et ludique qui réponde à vos capaci-

tés, vos envies et vos besoins. L'objectif est que vous mainteniez votre forme, votre condition physique, votre équilibre et tout ceci dans une ambiance conviviale.

**N'hésitez pas à me contacter pour avoir plus de renseignements au 07-63-87-73-49 ou par mail : [mathieutheil@sielbleu.org](mailto:mathieutheil@sielbleu.org).**



**Mathieu THEIL**  
Responsable Départemental GSB Charente-Maritime  
Tél : 07 63 87 73 49 - Mail : [mathieu.theil@sielbleu.org](mailto:mathieu.theil@sielbleu.org)

**QUAD NATURE****RDN**

Notre randonnée du dimanche 22 septembre, veille de l'automne s'est déroulée sous un temps bien automnal, mais la pluie n'a pas découragé nos quadeurs.

Le samedi 26 octobre, nous avons organisé la randonnée nocturne sur les chemins des communes avoisinantes. Après cette balade nocturne, un bon pot au feu très apprécié de nos quadeurs était servi.

La randonnée du dimanche 17 novembre proposait à nos quadeurs une grande boucle de 100 km sur les chemins des communes avoisinantes.

Nous avons clôturé notre saison 2019 avec notre participation au profit du Téléthon, le samedi 7 décembre, organisé par la commune de La Barde.

**Majorettes SA**

Les entraînements se poursuivent chez les Majorettes, les mercredis de 17h à 19h et les vendredis de 18h à 20h, nos 30 jeunes filles, âgées de 5 ans à 20 ans, répètent sans cesse leurs mouvements et leurs pas, afin d'être prêtes à vous épater lors des défilés qui débiteront au cours du printemps !!

Certaines d'entre elles, ont pu aller parfaire leur technique lors d'un stage organisé par notre fédération, l'AMF, qui a eu lieu le week-end du 9 et 10 novembre, près de Toulouse. Menées par une entraîneuse nationale, elles ont pu revoir et apprendre la gestuelle du bâton.

Cette fin d'année se conclut avec l'arbre de Noël, une séance de cinéma, un goûter, une animation de sculpture sur ballon, et un apéro-dînatoire, avant de souhaiter bonnes vacances et bonnes fêtes à l'ensemble de nos majorettes ainsi qu'à leurs familles. Nous nous retrouverons en 2020 avec plein de nouveautés, mais chuutt...! C'est une surprise !

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et à toutes !

**Tennis club****École de tennis :**

L'année 2019 s'est achevée avec des bonbons et des chocolats de Noël pour les enfants de l'école de tennis.

École de tennis : le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h de septembre à juin.

Le président félicite petits et grands pour leur assiduité.

**Championnat par équipe de printemps 2019 :**

Le bilan sportif de la saison écoulée est globalement positif.

L'équipe messieurs termine à la 2<sup>e</sup> place sur 8 équipes.

L'équipe dames termine à la 2<sup>e</sup> place sur 6 équipes.

**Championnat par équipe d'hiver 2019 :**

L'équipe messieurs termine à la 1<sup>re</sup> place sur 6 équipes.

Bravos à : Xavier Bigot, Patrice Blaette, Antoine Puyol Serge Descombes, Laurent Jaubard, Zied Jribi, Albert Sandre (coach)

**Championnat par équipe d'hiver 2019 :**

L'équipe Dames termine à la 1<sup>re</sup> place sur 6 équipes.

Bravos à : Laura et Caroline Hervoix, Léa Soulard, Sabrina Massoni, Mauricette Sandré

**RENDEZ-VOUS DES  
MANIFESTATIONS POUR 2020****3 lots : le 13 juin, 22 août, 12 septembre 2020.**

Le tournoi d'été se déroulera du 1<sup>er</sup> au 14 juillet 2020

Un Tournoi Senior + un Tournoi galaxie Jeunes 9/10 Ans et 11/ 12 ans.

Le président remercie l'équipe de bénévoles et tous ceux qui s'investissent pour le bon déroulement de l'association.

Le président et son bureau vous souhaitent leurs meilleurs vœux de bonne année 2020.

## ARHSA : Journées du patrimoine : Aux pays du lin et des moulins



Maison du lin à Lignéres-Sonneville.

Après la grande sortie annuelle à Arcachon, la dernière sortie de l'année 2019 nous a conduits en Charente, le samedi 21 septembre, pour les journées du patrimoine. Le groupe de 28 personnes était attendu à Lignéres-Sonneville pour une visite guidée de la surprenante « petite maison du lin ».

Elle est la reconstitution de l'habitat d'un agriculteur charentais, sous Napoléon III. Il cultivait le lin en complément des cultures traditionnelles et tissait le fil obtenu à partir de ses récoltes. Aujourd'hui, dans une salle attenante, au rez-de-chaussée, des personnes actionnent le métier à tisser, pour fabriquer des tentures de lin, bien sûr.

À l'étage, en manipulant des outils d'un autre âge, le guide nous fait découvrir toutes les transformations nécessaires pour passer de la plante à la fibre textile. Nous connaissons le lin, du drap grossier à la fine batiste, en passant par la toile d'un entretien difficile... mais nous étions loin d'imaginer les qualités qui lui sont reconnues : thermorégulateur, absorbant, résistant, anallergique. Ce qui en fait

un matériau écologique et utilisé de nos jours dans des domaines très variés : la construction, l'industrie automobile, la pâte à papier. Sans oublier l'agriculture pour le paillage et l'alimentation pour les graines. L'enthousiasme de notre guide nous gagne au point que nous le quittons convaincus que le lin est un produit d'avenir. La longue visite est très justifiée et, en retournant à nos véhicules, nous faisons un arrêt au lavoir et au bassin de rouissage. Une autre guide nous fait admirer l'église des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> et le château du XVII<sup>e</sup>, qui abrite la mairie.

Pour le déjeuner, nous sommes bien accueillis à la « ferme du Père Alfred », où le repas est pantagruélique. ... Mais nous ne nous attardons guère, car il nous reste encore deux autres rendez-vous : deux moulins.

Le premier est un moulin à vent : le Grand Fief à Condéon. Il a été restauré par une Association de bénévoles et par des entreprises spécialisées. Avec sa tour de moellons clairs, sa toiture de bardeaux et ses ailes de fines lamelles de bois, il a fière allure. ...Et il fonctionne ! De la farine y est produite à nouveau et vendue sur place.

Quant au deuxième moulin, c'est le moulin à eau de Challignac. Lui aussi fonctionne depuis très longtemps, sur la rivière Beau. Son propriétaire s'enorgueillit de n'utiliser que du blé bio produit sur place et de n'y apporter aucun adjuvant (ni conservateur, ni sucre), réalisant ainsi après mouture une farine parfaitement pure et naturelle. Ses produits sont, bien entendu, vendus aux visiteurs...

Le retour a lieu sous la pluie, mais elle n'a pas entamé notre bonne humeur et la satisfaction d'avoir passé une journée agréable et instructive.

**Notre prochaine AG aura lieu fin janvier 2020.** Nous espérons être nombreux et accueillir de nouveaux membres pour faire le programme de nos prochaines sorties.

A tous l'ARHSA présente ses meilleurs vœux pour 2020

**Contact : N. LAIDET au 05 46 04 05 68**

### LOISIRS SUR LA DRONNE

## Amicale des pêcheurs

Amis pêcheurs, bonjour. 2019 a été une année plutôt nuisible pour les niveaux de nos rivières et ruisseaux. Le manque d'eau, faute de pluies s'est fait cruellement ressentir. Les précipitations d'automne et d'hiver ont comblé le déficit. Pour 2020, le prix des cartes a augmenté, contrairement à 2019.

Les différentes activités de la société seront renouvelées ; lâchers de truites en mars, fête de la pêche en juillet (où nous aimerions voir quelques parents avec leurs enfants pour un moment d'initiation) les

journées avec les écoles, le concours du 14 juillet, le nettoyage des emplacements et des chicanes pour améliorer les promenades et parcours de pêche. Nous sommes prêts à répondre à vos questions toute l'année et pas uniquement au mois de mars pour les lâchers de truites.

Bonne année à tous et toutes pour 2020 !

**Tel : 06.72.08.56.61 - 05.46.04.86.74**

*Michel Bousquet*

# Pas et Galop : l'été fut chaud !



**Le 5, 6 et 7 juillet se sont déroulées les Journées Équestre de Haute Saintonge sur le terrain hippique de Saint-Aigulin. Une dizaine de bénévoles ont œuvré pendant une semaine pour la préparation de l'événement et montage des infrastructures diverses. Merci aux employés communaux pour l'aide apportée.**

C'est sous une chaleur accablante (36°) que le public un peu fébrile a pu admirer un spectacle de qualité.

Ce cabaret équestre a vu évoluer plus de 20 chevaux. Lucien Gruss était avec nous, ce fut un moment fort du week-end. Un défilé costumé dans le village a clos ce long week-end.

**Dimanche 15 septembre** pour la rando des Amoureux sur le site de la fête des célibataires à la Genétouze, 50 cavaliers ont randonné sur la commune et celle de Rioux-Martin. La randonnée s'est achevée par un repas du midi pris en commun sur la fête.

**Vendredi 25 octobre**, s'est tenue l'Assemblée Générale de «Pas et Galop». Voici le bureau 2020 : Président : Raud Jean-Jacques ; vice-président : Bodet Philippe ; Secrétaire : Raud Marion ; secrétaire adjointe : Raud Isabelle ; Trésorière : Tarraud Pauline ; trésorier adjoint : Ramblière Dominique.

## PROCHAINES MANIFESTATIONS POUR 2020

- participation au carnaval samedi 4 avril
- Aigu-Rando dimanche 12 et lundi 13 avril
- Rando des poissons dimanche 8 mars (Rioux-Martin)
- Rando des Amoureux Dimanche 23 Aout (La Genétouze)
- TREC de la Dronne, rando, équitrail samedi 12 et dimanche 13 septembre
- Rando des Adhérents dimanche 6 décembre (Saint Martin de Coux)

Toute l'équipe de Pas et Galop vous souhaite une bonne et heureuse année 2020.

*Pauline Tarraud, Trésorière de Pas et Galop*

## SA Karaté club

**Malgré une fin de saison intéressante, l'entame de cette nouvelle saison est encore meilleure en terme d'adhérents, avec l'arrivée de nouveaux pratiquants. Grâce à la diversité ainsi qu'aux partages de notre activité, le nombre de participants s'accroît régulièrement. Afin d'obtenir ce résultat, les membres bénévoles du bureau participent activement aux différentes animations. La section enfant et la section Body Karaté sont dans la continuité avec une vraie assiduité des participants. Nos jeunes pousses constituées d'anciens et de nouveaux karatékas sont prometteuses.**

La section Body Karaté réunit un groupe mixte d'adultes de tout âge permettant de retrouver ou de découvrir pour d'autres, une activité physique associant le cardio-vasculaire, l'assouplissement et la musculation. Cette façon de pratiquer le karaté en musique est d'avis de tous, un « bien-être » pour les journées à suivre. Le dernier cours annuel s'est effectué avec l'ensemble des pratiquants. Il fut suivi d'un goûter pour les enfants et d'un apéritif pour les adultes.

Le début de saison commencera avec un stage tous grades les 25 et 26 janvier, et d'un loto au mois de mars. Beaucoup d'autres manifestations s'effectueront au cours du premier semestre 2020. Vous avez la possibilité de les consulter sur notre site internet (nommé ci-après), mais mieux que cela, rejoignez-nous à notre dojo pour vous imprégner de la bonne ambiance de l'association.



Vous pouvez aussi nous rendre visite pendant les cours.

**Les horaires sont les suivants :**

**Le lundi : 19h - 20h30 (karaté adulte traditionnel)**

**Le mardi : 19h - 20h30 (Body Karaté)**

**Le vendredi : 18h15 - 19h30 (karaté enfant traditionnel)**

**Le vendredi : 19h30 - 21h (karaté adulte traditionnel)**

**Renseignements :**

Toutes les informations sur le Site Internet :

<http://staigulin.karate.free.fr>

Ou Téléphone en soirée : **Christophe JONGES**

**Enseignant adultes/Body karaté : 06-51-84-83-40**

**Jean-Christophe LANDREAU**

**Enseignant enfants : 06-06-45-59-70**

**Les membres du bureau, le professeur, vous souhaitent à tous et à toutes une bonne et heureuse année 2020.**

*A bientôt.*

# Comité des fêtes et Inter-associations



## Bilan des dernières manifestations :

### - Fête des vendanges le 27-28-29 septembre :

Le temps, bien qu'incertain, a permis un bon déroulement de la fête foraine, avec ses nombreuses attractions présentes, a drainé un public nombreux. La brocante, grâce au ciel un peu plus clément qu'à l'accoutumé a permis aux exposants de travailler et aux visiteurs de découvrir et acheter des articles et objets divers.

### - Spectacle de Noël du 20 décembre :

Cette année, l'inter-association a proposé un superbe spectacle de la Compagnie «Abac'Art» aux élèves des écoles maternelle et élémentaire.

Accompagnée de Terra, personnage riche de fantaisies et de surprises, Luna est partie à la découverte de terres inconnues, habitées par des personnages hors du commun ! notamment pour le Mexique avec la création d'un film et l'Afrique avec ses rythmes envoiés. Les enfants ont découvert également la chanteuse d'opéra et le porte-manteau dans une nouvelle version, apportant une dimension inattendue au spectacle.

De la réalité à l'imaginaire, il n'y avait qu'un pas ! À la fin du spectacle, afin de remercier les élèves et les enseignants pour leur magnifique prestation chantante, le Père Noël est venu distribuer des boissons, des chocolaines et des pères Noël en chocolat.

## PROCHAINES MANIFESTATIONS :

**Samedi 18 janvier : loto du Comité des fêtes**

**Samedi 8 février : loto Inter Association**

**Samedi 4 avril : Carnaval le matin**

**et soirée dansante le soir, animée par RCM**



## Vœux du Comité des Fêtes et de l'Inter-Association

Le comité des fêtes et l'inter-association vous remercient de votre soutien lors de leurs différentes manifestations. Votre présence encourage tous les bénévoles qui animent notre village.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2020 avec beaucoup de joie, de réussite et une bonne santé.

# Infos utiles

## ● ADMR SAINT-AIGULIN

Mme CASTILLO Céline – 58 rue Victor Hugo  
Permanence à Saint-Aigulin :  
Le lundi et jeudi de 14h à 17h  
**05.46.70.09.97**

Permanence à Saint-Martin d'Arly :  
**05.46.04.45.97**

Du lundi au vendredi de 8h à 12h  
Ou Plate forme dép. : **0810.600.448**

## ● ASSEDIC

[www.assedic.fr](http://www.assedic.fr) et le **3949**

## ● CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (Dépt 17)

Mairie de Montendre : jeudi de 13h30 à 16h30  
Point Internet : Visio accueil  
Jonzac : 5 rue des Guits, le jeudi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

## ● CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

5 Avenue de la Grange  
17210 MONTLIEU LA GARDE  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
Tél. **05.46.04.44.33**

## ● CONCILIEUR

M. François CASTEL assure une permanence  
le 1er mardi de chaque mois de 14h à 17h  
Point Public : Mairie de Montguyon  
Renseignements : **05.46.04.01.45**

## ● MISSION LOCALE de HAUTE-SAINTONGE

Julie LETOURNEUR – **06.31.71.12.95**  
Conseillère en insertion sociale et professionnelle  
Saint-Aigulin : Mardi et vendredi  
De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30  
Montguyon : Un lundi matin sur 2,  
mercredi matin : de 9h à 12h30  
Le jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

## ● M.S.A.P.

### Maison de Service Au Public :

**Saint-Aigulin** : à La Poste  
9h à 12h et de 13h45 à 16h30  
Permanences : CPAM – Pôle Emploi  
**Mairie de Montguyon** :  
9h à 12h et de 14h à 18h  
Permanences : CPAM – Pôle Emploi  
CAF – Mission locale – MSA

## ● SÉCURITÉ SOCIALE :

### • C.P.A.M.

4 rue René Cassin, 17114 Saintes  
Rendez-vous avec le conseiller : **3646**

## ● MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

Route de Royan – Montguyon :  
**05.46.49.27.77**

## ● SERVICE SOCIAL

Permanence sur Saint-Aigulin  
SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT  
au **05.46.49.27.77**

## ● V.I.E.

**Antenne de Saint-Aigulin** :  
58 rue Victor Hugo : **06.03.31.32.54**  
Conseillère en insertion :  
Marie-France GUENON  
**Antenne de Montguyon** :  
32 rue de Vassiac : **05.46.04.08.69**

## VIE PRATIQUE

### ● CABINET DENTAIRE

Mme DIBY Antoinette – 2 place Jules Ferry  
Soins au cabinet : **05.46.48.37.67**

### ● CABINETS INFIRMIERS

– CUSINTINO Thierry et DUBUC Jean-Marie  
44 avenue de Saintonge : **05.46.48.06.58**  
Soins au cabinet sur rendez-vous  
– Mme ROQUES Marie-Hélène  
15 avenue Georges Clémenceau  
**05.46.04.28.97 – 06.85.05.06.70**

Soins au cabinet sur rendez-vous  
Mme FISSIER Marie-Claude : **06.81.56.59.15**  
1 lot des Grands Champs – Soins à domicile

### ● CABINET PÉDICURIE-PODOLOGIE

Mme JULLIEN Véronique  
7 rue de la République  
Soins au cabinet sur rendez-vous  
Soins à domicile : **05.46.04.88.25**

### ● CABINET MÉDICAL

Docteurs BILLET Christelle  
et PETES Sandrine : **05.46.04.88.11**  
Docteur BOUMAZZOUGH Abdelaziz :  
**06.23.14.12.65**  
Av. Général Leclerc (ancien Trésor Public)

### ● DIÉTÉTICIEN

M. Baptiste RAMBAUD  
**06 46 03 41 29**

### ● MÉDECINS DE GARDE

**05.46.27.55.20**  
Urgence seulement, faites le **15**

### ● MASSEUR, KINÉSITHÉRAPEUTE, OSTHÉOPATHIE

Mlle SZANTÓ Andréa  
3 rue Victor Hugo : **05.46.04.80.29**

### ● POMPES FUNÈRES

QUANTIN FUNÉRAIRE : **05.46.04.89.06**  
CIEL & TERRE : **05.46.70.63.47**

### ● PSYCHOLOGUE

Mme CARRERE Danièle  
48 Av. de Saintonge : sur RDV **06.68.76.20.19**

### ● PUÉRICULTRICE

Service Social de Montendre : **05.46.49.27.77**

### ● SANTÉ À DOMICILE

Service de Soins à Domicile  
17270 Saint-Martin-d'Arly : **05.46.04.52.26**

### ● SECOURS CATHOLIQUE

Horaires le jeudi matin de 9h à 12h  
et le 1er samedi de chaque mois de 9h à 12h  
Place Jules Ferry – **06.81.86.24.15**

### ● SOPHROLOGUE

Mme HUOT Delphine  
2 rue Victor Hugo – **06.62.26.33.38**

### ● TAXI - AMBULANCE

QUANTIN AMBULANCE S.A.R.L.  
Gérant BONDU Patrick : **05.46.04.80.36**

### ● TAXI

TAXI CHRISTINE 7J/7 – Conventionné SS  
**05.46.04.83.17** ou **06.70.12.84.65**

### ● VÉTÉRINAIRES

Clinique vétérinaire :  
35 ter av. de Saintonge  
Docteurs COENEN Katrien, DE WEER Koen  
et MASSONI Sabrina  
**05.46.04.83.66**

## NUMEROS UTILES

### ● GENDARMERIE

Le mardi matin de 8h à 12h  
et le vendredi après-midi de 14h à 19h.  
Tél : **05.46.04.10.13**

En dehors de ces heures,  
composez le **05.46.04.80.03**

### ● LA POSTE

Du lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h45  
à 16h30 (le jeudi à 16h15)  
Le samedi de 9h à 12h  
Heure limite de départ de courrier 15h  
Tél : **3631**

### ● MÉDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

M. Michel DUCOURE  
Annexe du Conseil Général  
72 – 74 Cours Paul Doumer – Saintes  
Le Mardi et Mercredi : de 9h à 12h  
Tél : **05.46.97.55.15**

### ● POMPIERS

Faites le **18**. Portable le **112**

### ● S.O.S. Essaims

• Léger Destruction  
Montguyon – **06.60.05.71.03**

• Claude Gombaudo

Le Fieu – **06.09.79.01.90**

### ● DÉRATISATION

Ets D.C.G. – La Roche-Chalais  
Tél. : **05.53.91.46.09**

### ● DÉCHETTERIE

Du mercredi au samedi  
De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30  
Tél : **05.46.70.43.64**

## PHARMACIES



### PHARMACIE FORT

10 av. G. Clémenceau – 17360 Saint-Aigulin  
Tél : **05.46.04.80.32**

### PHARMACIE BONICHON

Av. d'Aquitaine – 24490 La Roche-Chalais  
Tél : **05.53.91.42.47**

### PHARMACIE DES REMPARTS

6 place Pasteur – 24410 Saint-Aulaye  
Tél : **05.53.90.42.08**

## PHARMACIES DE GARDE :

**www.3237.fr**

Gratuit

ou le **3237**

Numéro Audiotel : 0,34e TTC / min



### NAISSANCES

**MACLAIR Laya Maryne**  
Née le 06 octobre 2019

**RICCIO Mei-Lee**  
Née le 12 octobre 2019

### MARIAGES

**COGO Sébastien Fabien**  
et **SANE Astou**  
Le 12 octobre 2019

**RAMBAUD Emmanuel Jean-Marc**  
et **CARLE Emilie Aurore**  
Le 19 octobre 2019

**PEYRONNEAUD Marc**  
et **MATHIEU Sylvie**  
Le 21 décembre 2019

### DÉCÈS

**DAUBES André Louis**  
Décédé le 14 novembre 2019  
à l'âge de 94 ans

**MAURICE Simone Veuve FOS**  
Décédée le 11 décembre 2019  
à l'âge de 91 ans



# Agenda culturel et sportif

(sous réserve de modifications)

#### Dimanche 26 janvier :

Théâtre : les Durathieurs  
Théâtre Tony Poncet

#### Samedi 1<sup>er</sup> février :

Goûter des séniors

#### Lundi 3 février :

Don du sang  
Foyer municipal

#### Les 28 et 29 mars :

Stage théâtre adulte  
« Les Astres Songeurs »  
Théâtre Tony Poncet

#### Samedi 4 avril :

Carnaval + soirée RCM

#### Les 4 et 5 avril :

Bourse d'échange VW N G

#### Samedi 11 avril :

Course cycliste « Guy Epaud »

#### Les 12 et 13 avril :

Rando Pas et Galop



Les dates ci-dessus, programmées annuellement, peuvent être modifiées ou annulées par les associations concernées.

## Lotos (les samedis - sous réserve de modifications)

<b>04 janvier :</b>	loto du Football club	<b>29 février :</b>	loto du Football club
<b>11 janvier :</b>	loto des Majorettes	<b>07 mars :</b>	loto du Karaté club
<b>18 janvier :</b>	loto du Comité des fêtes	<b>14 mars :</b>	loto du collège
<b>25 janvier :</b>	loto du Football club	<b>21 mars :</b>	loto du Football club
<b>08 février :</b>	loto de l'Inter association	<b>28 mars :</b>	loto de l'école Jean Ferrat
<b>15 février :</b>	loto de la Maternelle	<b>11 avril :</b>	loto de l'A.S.A
<b>22 février :</b>	loto des anciens pompiers Haute Saintonge	<b>18 avril :</b>	loto des Majorettes
		<b>25 avril :</b>	loto de l'A.S.A

## Les messes de l'hiver

Tous les dimanches et fêtes de l'année,  
messe à 10h30 à Saint-Aigulin

**Samedi 4 Janvier :** Le Fouilloux (18h)

**Samedi 18 janvier :** La Barde (18h)

**Samedi 1<sup>er</sup> Février :** La Clotte (18h)

**Samedi 15 février :** St Martin de Coux (18h)

**Samedi 7 mars :** Le Fouilloux (18h)

**Samedi 21 mars :** La Barde (18h)

**Samedi 4 avril :** La Clotte (18h)

**Samedi 18 avril :** St Martin de Coux (18h)

**Semaine Sainte à Saint-Aigulin :**

**5 avril :** Dimanche des Rameaux (10h30)

Bénédictio et messe des Rameaux

**9 avril :** Jeudi saint, messe à 18h30

**10 avril :** Vendredi Saint, à 18h30

Célébration de la Passion

**11 avril :** Samedi saint, à 21h

Vigile pascale avec messe de la nuit

**12 avril :** Dimanche de Pâques, à 10h30

Messe du jour

**Tél : 05.46.04.80.50**

Mail : paroisse.saintaigulin@orange.fr

Blog : paroissesaintaigulin.e-monsite.com

Nous remercions toutes les personnes qui ont collaboré à l'édition de ce bulletin. Malgré tous nos soins apportés à cette brochure, des erreurs ont pu se glisser, merci de bien vouloir nous en excuser. Sous réserve d'erreurs typographiques.



COMMUNE DE  
SAINT-AIGULIN

**Mairie de Saint-Aigulin**

1 rue Victor Hugo - 17 360 SAINT-AIGULIN

Tél : 05.46.04.80.16 - Fax : 05.46.04.88.13

Courriel: st.aigulin@mairie17.com

[www.saint-aigulin.fr](http://www.saint-aigulin.fr)